

Plan d'Action National « Entreprises et Droits de l'homme » :
les étapes importantes du projet

| | | |
|---|--|--|
| Lancement | Mars 2013 | <ul style="list-style-type: none"> - Décision de réaliser un Plan d'Action "Entreprises et Droits de l'homme" - Exercice confié au Groupe de travail « Responsabilité sociétale » de la Commission interdépartementale du Développement durable (GT RS/CIDD) |
| Avant-projet 1 | Octobre 2013 | <ul style="list-style-type: none"> - Etabli par l'administration via le GT RS/CIDD - A l'agenda du « Coordmli » du 25/11/2013 - A soumettre à la décision en IKW interfédéral (via le ministre des Affaires étrangères) |
| Accord politique | Décembre 2013 | <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'Action intégré (Entreprises et Droits de l'homme – Responsabilité sociétale) - Confirmation du caractère national du projet - Validation de l'avant-projet 1 comme base pour les développements futurs - Validation du processus de développement et de la consultation des parties prenantes |
| Consultation des parties prenantes 1 | Avril – septembre 2014 | <ul style="list-style-type: none"> - Consultation sur base d'une liste de questions (pas de texte proposé) - 51 organisations représentatives de la société civiles ont été consultées |
| Accord politique | Octobre 2014 – Gouvernement Michel 1 ^{er} | <ul style="list-style-type: none"> - Volonté de poursuivre le PAN « Entreprises et Droits de l'homme » |
| Avant-projet 2 | Eté 2015 | <ul style="list-style-type: none"> - Sur base de l'avant-projet 1 et des inputs reçus des parties prenantes - Discussions politiques (entre avril et septembre 2015) |
| Consultation des parties prenantes 2 | Octobre 2015 – janvier 2016 | <ul style="list-style-type: none"> - Consultation sur base de l'avant-projet 2, en 3 phases : <ul style="list-style-type: none"> o A : consultation écrite (51 organisations de la société civile) en oct. – nov. 2015 o B : discussion avec les parties prenantes en nov. – déc. 2015 o C : consultation des Conseils d'Avis en nov. 2015 et janv. 2016 |
| Avant-projet 3 | Avril 2016 | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et traitement des inputs de la consultation 2 - Validation finale par le GT RS/CIDD en mai – juin 2016 |
| Elaboration du Plan d'Action National « Entreprises et Droits de l'homme » | Juin 2016 – juillet 2017 | <ul style="list-style-type: none"> - Transmission du projet par la CIDD au Gouvernement via les Ministres porteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Marie-Christine Marghem, Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable o Didier Reynders, Ministre des Affaires étrangères et européennes - Adoption du Plan d'Action National « Entreprises et Droits de l'homme » par le Gouvernement en juillet 2017 |